

OUI

ÉLECTION AU GRAND CONSEIL
2 MARS 2025 — PLRMONTHEY.CH

PLR LISTE N° 3



MERCI DE VOTRE SOUTIEN!
NOUS COMPTONS SUR VOUS

À UNE VOIX FORTE POUR LE CHABLAIS



Une équipe engagée pour défendre les intérêts du Chablais !

Le 2 mars prochain, vous avez l'opportunité de porter la voix du Chablais au Grand Conseil valaisan. **Avec la liste numéro 3, le Parti Libéral-Radical (PLR) du district de Monthey propose une équipe de femmes et d'hommes engagés, compétents et motivés.**

Composée de 15 citoyens déterminés à vous défendre, cette liste reflète la richesse de Notre Chablais. **Avec 6 femmes et 9 hommes âgés de 25 à 62 ans, provenant de 7 communes et 11 villages, le PLR représente l'ensemble des citoyens et du territoire du district de Monthey.** Ces personnalités aux parcours riches et variés garantissent une attention particulière à vos préoccupations comme la mobilité, le pouvoir d'achat, l'emploi, la fiscalité, la formation, l'environnement, la santé, la sécurité et la justice.

Nos candidates et candidats se distinguent par leur expérience politique et professionnelle ainsi que leur engagement au service de la collectivité. Pour la plupart déjà actifs et influents au sein du Grand Conseil, ils ont démontré leur capacité à défendre efficacement les intérêts du district de Monthey. **Leurs expériences et leurs compétences, allant du secteur économique aux sociétés locales, sont des atouts indispensables pour faire entendre la voix du Chablais à Sion.**

Au-delà des individualités, c'est l'esprit d'équipe qui caractérise cette liste. **Ensemble, ils incarnent les valeurs du PLR: Liberté, Responsabilité et Solidarité.** Leur objectif est clair: porter haut les couleurs du Chablais et faire entendre votre voix avec encore plus de force et de conviction. **Avec ces candidats, vous avez l'assurance de soutenir des personnalités indépendantes au service de notre région.**

En votant pour la liste numéro 3, vous choisissez une représentation expérimentée et compétente. Vous soutenez la première force politique du district de Monthey qui, par sa taille, vous assure que les spécificités et les attentes du Chablais seront pleinement prises en compte au sein du Grand Conseil. **Plus qu'un simple vote, c'est un geste pour le Chablais, pour son économie, pour Vous.**

En mars, mobilisons-nous pour garantir une voix forte de notre district. **Faites confiance au PLR, faites confiance à la liste numéro 3!**

Le comité de campagne

OUI à une amélioration du pouvoir d'achat de la population

Notre liste s'engage à améliorer le pouvoir d'achat de la population en réduisant la fiscalité et en luttant contre de nouvelles taxes. Nous favorisons la création de nouvelles places de travail, en améliorant l'attractivité économique du Chablais.

ALLÉGER LA CHARGE FISCALE

Notre objectif est d'alléger la charge fiscale des travailleurs qui participent activement à la politique de cohésion sociale, sans recevoir en contrepartie une seule aide financière étatique. Cette frange de la population dont le revenu est trop élevé pour recevoir des subventions, mais pour qui les fins de mois sont souvent compliquées, subit de plein fouet chaque augmentation des prélèvements de l'État. Pour certains, il peut s'avérer plus aisé de préserver des recettes étatiques, voire de les augmenter, que de maîtriser ou de réduire les charges. **Ce n'est pas aux citoyens de résoudre les problèmes financiers du canton.**

AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DU CHABLAIS

Le Valais se situe parmi les cantons les moins attractifs de Suisse pour les entreprises. Il est indispensable de proposer des conditions-cadres favorables pour les entreprises :

- en simplifiant les démarches administratives ;
- en modernisant les infrastructures nécessaires à leur développement.

Le Chablais dispose d'un fort potentiel économique, que nous devons exploiter pleinement pour assurer un avenir prospère à ses habitants.

AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT ET LUTTER CONTRE DE NOUVELLES TAXES

L'augmentation du pouvoir d'achat est une priorité pour améliorer la qualité de vie des citoyens. **Les charges sociales des ménages doivent être diminuées, cela permettra à chacun de conserver une part plus importante de ses revenus.** Nous nous engageons à lutter contre les nouvelles taxes qui pourraient grever le budget du ménage sans raison. De plus, supprimer des monopoles et des rentes de situation permettra une baisse des prix grâce à une concurrence accrue. **Cette démarche bénéficiera directement aux consommateurs.**



APPRENDRE À PÊCHER PLUTÔT QUE DE DONNER UN POISSON

L'encouragement à la création d'entreprises renforcera l'économie locale et multipliera les opportunités d'emploi. **Il faut privilégier les aides ciblées et ponctuelles pour les personnes dans le besoin. Cette approche est à la fois plus juste et plus respectueuse pour tous, ceux qui financent comme ceux qui reçoivent.** Ces mesures encouragent l'initiative individuelle, la responsabilité et la liberté, tout en répondant aux besoins des citoyens et aux défis économiques actuels. Comme le dit un proverbe chinois : « Quand un homme a faim, il vaut mieux lui apprendre à pêcher que lui donner du poisson ».

SONIA TAUSS-CORNUT DÉPUTATION



Âgée de 49 ans, mariée et maman de deux filles, elle est comptable fiduciaire. Son parcours politique débute à Port-Valais, où elle a été conseillère communale pendant 16 ans.

Députée depuis 2013, elle représente notre région et la défend en y amenant des solutions concrètes. En 2021, elle devient cheffe du groupe PLR, un rôle exigeant nécessitant fédération et consensus entre régions et groupes politiques. Forte de son expérience, elle s'engage avec pragmatisme et ténacité pour le bien commun.

SÉBASTIEN MORISOD SUPPLÉANCE



Sébastien Morisod, 53 ans, Montheysan depuis toujours. Marié, père de 2 garçons de 20 ans et d'une fille de 17 ans. Actif professionnellement dans le Chablais depuis l'âge de 19 ans. Associé depuis plus de 25 ans dans une fiduciaire et gérance de la place.

Président de l'association de la patinoire durant de très nombreuses années. A participé à l'organisation de nombreuses manifestations sportives et culturelles. Amoureux de la montagne et des défis. S'engage en politique pour défendre le Chablais et veiller à la défense des libertés individuelles.

OUI à un meilleur service numérique aux citoyens

Nous voulons moderniser l'administration cantonale pour offrir des services publics accessibles en ligne, simplifiant ainsi les démarches administratives pour les citoyens et les entreprises connectées, tout en libérant de précieuses ressources pour les personnes qui ont besoin de proximité.



SERVICES NUMÉRIQUES EN RETARD

ChatGPT et caisses automatiques sont désormais omniprésents dans notre société. Il est possible de changer d'assurance-maladie en quelques clics. Seule l'administration semble encore attachée aux formulaires papier et aux timbres...

Dans le cadre de la société numérique basée sur la connaissance, l'administration en ligne (e-gouvernement) constitue un élément essentiel de l'infrastructure qui soutient la prospérité d'un pays. Plus les démarches administratives sont facilitées, plus il reste de ressources et du temps pour les activités productives. **La numérisation offre donc des outils permettant d'augmenter l'efficacité et de simplifier les processus administratifs.**

Depuis quelques années, le canton du Valais a lancé plusieurs initiatives de transformation numérique pour faciliter les interactions avec les citoyens et les entreprises: ePêche, eConstruction, eVendanges, eRF Valais (registre foncier), VSTax et TellTax (déclarations fiscales), ou encore le portail pour l'impôt à la source. Ces projets, souvent réalisés de manière isolée et progressive, ont parfois abouti à des améliorations modestes, mais ont également donné lieu à des échecs. Ces initiatives sont insuffisantes, car il ne s'agit pas seulement de transposer des services en ligne, mais aussi de repenser ces services à travers les nouvelles possibilités offertes par la technologie.

L'objectif doit être d'accomplir les missions publiques de manière effective, rentable et économique grâce à des solutions numériques, et ce dans les plus brefs délais. La protection des données et la cybersécurité sont des priorités absolues, mais elles ne doivent pas être un obstacle à la numérisation de l'administration.

SIMPLIFICATION DE LA VIE DU CITOYEN AVEC AGOV

La relation numérique entre État du Valais et citoyen est peu développée, faisant perdre à chacun du temps et de l'énergie: formulaire à remplir à la main, multiples copies à fournir, retard dans la prise de décision, perte de dossier dans les méandres de l'administration...

Face à ce constat, **notre liste s'engage à améliorer la situation de l'administration cantonale par une intégration de la solution AGOV, qui est le service d'authentification des autorités suisses et peut être utilisé pour se connecter à différentes offres numériques des institutions du pays.** L'application AGOV est simple et sécurisée, tout citoyen peut s'identifier via «AGOV Access» depuis un smartphone. Cette solution est compatible avec la future identité électronique (e-ID) suisse, qui sera mise en place en 2026, faisant suite à la nouvelle Loi fédérale sur l'identité électronique suisse.

THOMAS BIRBAUM DÉPUTATION



À cœur vaillant, rien d'impossible. Après un Master HEC à Lausanne, Thomas Birbaum opte pour un travail de conseiller fiscal dans la société fiduciaire BDO. Impliqué dans la vie politique et associative depuis dix ans, il y a occupé de nombreuses fonctions. Très proche des milieux de l'économie, il occupe la fonction de secrétaire général de l'Union des Indépendants, association économique défendant les intérêts des indépendants et petits entrepreneurs. Parallèlement à cela, soucieux des enjeux de mobilité, il est également engagé auprès du TCS Section Valais.

CHRISTOPHE BRENDLE SUPPLÉANCE



Christophe Brendle, 46 ans, habite à Illarsaz. Ingénieur en télécommunications, il est spécialisé dans les concepts de sécurité pour les entreprises. Il est également formateur pour le brevet fédéral dans 5 cantons romands. Élu conseiller général pour une seconde législature, il a à cœur de donner de son temps et de s'investir pour les habitants, la commune et la région. Il est candidat à la suppléance du Grand Conseil pour s'engager davantage pour la population et pour un Chablais fort.

DÉPUTÉS





OUI à une mobilité améliorée qui répond aux besoins de chacun

Agir pour une mobilité adaptée, efficace et essentielle pour désengorger notre région et garantir votre qualité de vie. Nous ne souhaitons ni imposer ni opposer les moyens de transport. Afin de répondre aux besoins de chacun, l'investissement dans la diversification des modes de transport est indispensable.



FLUIDIFIER L'ACCÈS À MONTHÉY : CONTOURNEMENT DE LA VILLE ET LIAISON AVEC LA LIGNE DU SIMPLON

Bien que desservie par l'AOMC pour relier Aigle ou la ligne du Tonkin pour rejoindre St-Maurice, la ville de Monthey souffre de l'absence d'un accès direct à la ligne du Simplon. L'accessibilité des employés au lieu de travail étant un critère prépondérant dans le choix du lieu d'implantation pour les entreprises. **Le PLR s'engage depuis des années au niveau communal, cantonal et fédéral pour placer Monthey sur la « Ligne du Simplon ».** Parallèlement à l'amélioration de l'infrastructure ferroviaire, il est indispensable de développer le réseau routier notamment avec **le contournement de la ville de Monthey.**

DÉSENGORGER LE HAUT-LAC ET SE RAPPROCHER DE GENÈVE : RÉHABILITER LE RER SUD LÉMANIQUE

L'arrivée de la route H144 n'a pas permis d'offrir une bouffée d'oxygène aux habitants du Haut-Lac. **La réhabilitation de la ligne du Tonkin, reliant Évian-les-Bains à St-Gingolph,** est une priorité pour offrir une alternative crédible permettant de réduire la saturation de la route cantonale. Nous poursuivons les efforts consacrés à ce projet, qui pourrait débuter en 2028, grâce au soutien du PLR au Grand Conseil. De plus, nous demandons **le déplacement de la douane hors du village de St-Gingolph** pour fluidifier le trafic aux abords de ce passage incontournable. **La pression sur les partenaires de la CGN doit être maintenue, afin de développer les liaisons lacustres.**

RENDRE LA MOBILITÉ DOUCE ATTRACTIVE : UN RÉSEAU DE PISTE CYCLABLE CONNECTÉ

Pour rendre la mobilité douce attractive, il est important de développer un réseau de pistes cyclables connecté entre les communes. Une telle infrastructure permet des déplacements sécurisés, pratiques et accessibles à tous, tout en réduisant l'utilisation des véhicules motorisés. **Ce maillage favorise un mode de vie plus durable et encourage davantage de personnes à adopter le vélo au quotidien.**

RELIER LA PLAINE À LA MONTAGNE : LIAISONS VIONNAZ-TORGON ET VOUVRY-MIEX

Le PLR soutient activement les projets de liaisons câblées reliant la plaine du Rhône aux villages de montagne. **Les connexions entre Vionnaz et Torgon, ainsi qu'entre Vouvry et Miex, seront prioritaires pour obtenir le financement cantonal indispensable.** Ces initiatives visent à améliorer l'accès à la montagne pour les résidents et les touristes, tout en proposant une alternative écologique au transport routier. Elles s'intègrent dans une stratégie globale de mobilité durable et du développement touristique, contribuant ainsi à valoriser notre région.

XAVIER MOTTET DÉPUTATION



Xavier Mottet, 41 ans, est un fier papa de jumelles de 11 ans et dirige une banque couvrant l'ensemble du Valais Romand. Positif et prêt à relever les défis, il préside aux destinées du BBC Troistorrents.

Député au Grand Conseil depuis 2013, après une législature comme suppléant, il est animé par sa valeur phare : la liberté. Ses priorités incluent une fiscalité basse, des institutions solides et un État efficient, contribuant ainsi à façonner un Valais en constante évolution.

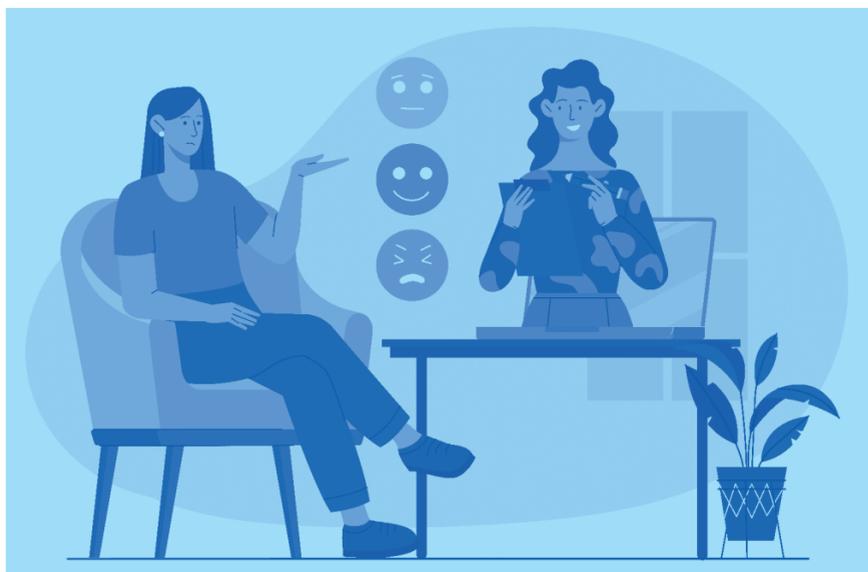
EVELINE DELAVY SUPPLÉANCE



Eveline Delavy, 61 ans et mariée, s'engage en politique depuis 2012 au sein du PLR de Vouvry. Elle est Vice-présidente du parti et ancienne Conseillère communale. Portée par ses convictions, elle souhaite contribuer activement au bien-être collectif et s'engager pour un Chablais fort en proposant des solutions concrètes. Ses priorités incluent le développement économique, l'agriculture, l'amélioration de la mobilité et les défis à relever liés au changement climatique.

OUI à un système de santé renforcé et à une prévention forte auprès des jeunes

Vieillesse de la population, augmentation des burn-out professionnels ou troubles psychosomatiques chez les jeunes, la société valaisanne fait face à des défis toujours plus nombreux en matière de santé : nous devons agir !



RENFORCER LES SOINS ET LA DESSERTÉ MÉDICALE

Nous proposons plusieurs mesures afin de renforcer les soins et le statut du personnel soignant. Nous constatons un accroissement des temps de traitement aux urgences des hôpitaux, **la collaboration avec les acteurs privés est dès lors indispensable**. Notre canton a besoin d'une médecine de cabinet forte, à même de gérer efficacement et économiquement les urgences, déchargeant ainsi les hôpitaux. Aussi, **la revalorisation du point TARMED (VPT) pour les médecins en cabinet est une nécessité** pour éviter de transformer notre région en désert médical. **Une revalorisation des tarifs des prestations servira donc le personnel soignant**. L'introduction du nouveau système de tarification TARDOC en 2026 devra également respecter le travail du personnel soignant. Chaque soignant doit être reconnu, valorisé dans son rôle pivot de la santé, qu'il soit socio-éducatif, psychologique ou somatique.

TROUBLES PSYCHIQUES CHEZ LES JEUNES

Un tiers des 14-19 ans en Suisse connaissent des problèmes psychiques. Un jeune sur onze a tenté de se suicider. Les facteurs de risque les plus importants sont une situation familiale difficile et des maladies chroniques. Nous devons briser la stigmatisation entourant les services de santé mentale. **Afin de renforcer durablement la santé mentale des jeunes, nous nous engageons à investir massivement dans la sensibilisation et la prévention**, par exemple avec le programme « intervention précoce intensive » (IPI) pour trouble du spectre de l'autisme. **Chaque jeune doit se sentir en droit de demander de l'aide**.

COLLABORATION ENTRE LES CENTRES DE SOIN DU CHABLAIS

Le Chablais, région intercantonale, est riche en infrastructures telles que l'Hôpital Riviera Chablais, les Maisons de Santé, les cabinets de groupe, la Castalie, Malévoz, la Fondation Romande en faveur des personnes sourdes-aveugles, et bien d'autres. Ces différents centres spécialisés doivent collaborer et le politique doit apporter des propositions de renforcement de ces compétences. **Nous voulons renforcer le partenariat privé-public dans le but d'offrir au citoyen, devenu patient, des soins médicaux et paramédicaux de qualité et de proximité**. Nous recherchons, avec tous les partenaires impliqués, à recentrer les missions de chaque institution, privée ou publique de telle manière à ce que chaque structure soit utilisée à bon escient en termes de compétence, d'économicité et d'efficacité.

FABIENNE RIME DÉPUTATION



Gruyérienne, Valaisanne d'adoption par sa formation d'infirmière à Sion et Montheysanne de cœur depuis 2001, Fabienne Rime s'engage depuis dans différents mandats politiques. En parallèle à une spécialisation de sage-femme, 5 enfants, un cabinet à la Maison Santé de Collombey et un CAS en santé publique, députée sortante, elle défendra le bien-être, le bien vivre et la reconnaissance de tous.

YVAN ARLETTAZ SUPPLÉANCE

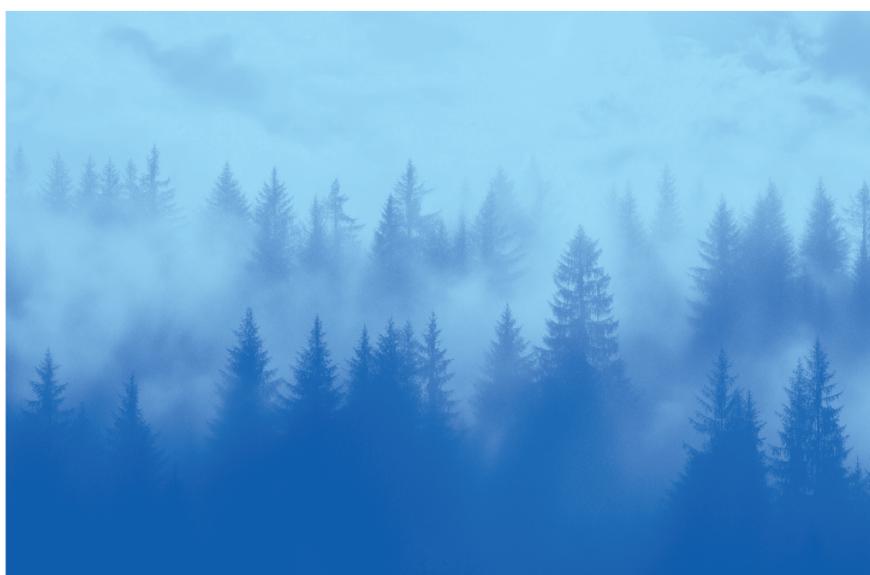


Yvan Arlettaz, 62 ans, arrivé à Monthey à l'âge de 5 ans, bourgeois de Monthey, Chirurgien orthopédiste actif dans le Bas-Valais depuis 2001, marié trois enfants adultes. Créateur d'entreprises dans le domaine médical et Med Tech, cofondateur de la Maison Santé Chablais à Collombey.

Engagé au sein de la commune de Monthey comme conseiller général depuis le 1^{er} janvier 2025 et membre de l'état-major de conduite intercommunal depuis plus de 15 ans. Il est candidat à la suppléance du Grand Conseil pour, entre autres, défendre les intérêts de ses concitoyens dans l'évolution et le développement du paysage sanitaire du Bas Valais.

OUI à une énergie indigène et un environnement préservé

Le Valais bénéficie d'un grand potentiel énergétique et agricole. Notre liste s'engage pour une production d'énergie à bas coût, en suffisance, décarbonée et indigène. Elle soutient également un allègement de la bureaucratie dans le domaine de l'agriculture.



PROMOUVOIR UN APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE SÛR ET INDIGÈNE

L'explosion récente des prix de l'électricité et la crainte du manque de ressources (black-out) impliquent de réduire la consommation d'énergie et d'augmenter la production énergétique. Nous devons travailler sur plusieurs axes: **l'augmentation de la production des barrages avec leur rehaussement, la pose de panneaux solaires sur les toits des maisons, le soutien aux parcs solaires alpins, la formation de spécialistes en transition énergétique.**

En outre, il est important de soutenir les propriétaires vers la transition énergétique tant par le subventionnement que l'incitation fiscale (isolation thermique du bâtiment, l'installation d'un chauffage à bois ou d'une pompe à chaleur, ou encore le raccordement à une installation de chauffage à distance). **De ce fait, nous soutenons le renforcement financier du programme bâtiment de l'État du Valais.**

Avec son relief montagneux, le Valais est le plus grand producteur suisse d'électricité issue de la force hydraulique, mais seuls 20% de ses capacités de production sont détenues par des entités valaisannes. **Avec le retour des concessions hydrauliques en mains valaisannes, les recettes de notre production hydroélectrique indigène devront être réinvesties** aux bénéfices des générations futures dans des investissements à long terme, tels que la modernisation du parc immobilier cantonal.

RESPECTER LE TRAVAIL DE L'AGRICULTURE ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Le PLR a comme objectif de permettre une agriculture durable et compétitive. Nous souhaitons **alléger la bureaucratie avec, notamment, la mise en place d'un système de demande d'indemnités allégé en cas de perte de production (bétail ou culture).** De plus, nos agriculteurs doivent pouvoir conserver des moyens de lutte efficaces contre les maladies et ravageurs et **nous devons leur garantir des médicaments vétérinaires adaptés et innovants garantissant le bien-être animal.** Aussi, nous devons inciter les agriculteurs à promouvoir la biodiversité et les ressources naturelles, en leur octroyant des déductions fiscales pour toutes mesures ou programme allant dans cette direction.

SAUVEGARDER LES RESSOURCES NATURELLES DE NOTRE CANTON ET ANTICIPER LE CHANGEMENT

Afin de vivre dans un environnement sain et de sauvegarder ses ressources naturelles, notre liste soutient les démarches **telles que la dépollution des divers sites contaminés (Mangettes) ou la sécurisation des cours d'eau** pour éviter de nouvelles laves torrentielles et inondations dans le but d'assurer la sécurité des habitants, mais aussi des terres agricoles et de nos industries. Le PLR encourage également le canton à élaborer **une stratégie cantonale visant à anticiper les dangers dus aux événements naturels, tel que la prévention et la sensibilisation de la population ou encore l'instauration d'un système d'alarme approprié.**

CHRISTEL REY-MERMET DÉPUTATION



Un tourisme 4 saisons, intégrant la culture, est un thème important pour Christel Rey-Mermet. Qui dit tourisme, dit mobilité et infrastructures. Elle les imagine répondant aux besoins de tous les âges et circonstances de vie. La création d'entreprises et le maintien de l'employabilité figurent également parmi ses priorités. Elle souhaite contribuer à un essor durable et harmonieux de cette région, lieu d'indépendance et d'ouverture, valeurs lui correspondant parfaitement.

EVELYNE SCALETTA SUPPLÉANCE



Evelyn Scaletta, 49 ans, mariée, 2 enfants, experte en finance & controlling. Vice-présidente du PLR Collombey-Muraz, elle représente sa commune au sein de l'Association Réseau des Parents d'Accueil à la Journée. Après plusieurs années dans l'industrie, elle est aujourd'hui responsable finances auprès de Monthey Énergies SA. Elle souhaite s'engager pour un Chablais attrayant qui offre formations, emplois et infrastructures qui permettent à chacun de vivre et de s'épanouir dans notre région.

OUI à un lien toujours plus fort entre formation et emploi

Pour un développement prospère du Chablais, le monde professionnel doit évoluer tout en offrant des formations adaptées. Notre liste s'engage également à soutenir le développement économique de notre région, en misant sur la diversification des secteurs d'activités.



Du côté de l'éducation, il est important de renforcer **l'apprentissage des disciplines fondamentales, langues et sciences**, pour consolider les compétences de base des élèves et les rendre aptes à poursuivre des études supérieures.

CRÉER DES EMPLOIS SUR LE SITE DE L'ANCIENNE RAFFINERIE TAMOIL

Afin de diversifier notre tissu économique, nous disposons d'une **opportunité unique avec le site de l'ancienne Raffinerie Tamoil**. Notre liste s'engage à soutenir un projet innovant et réfléchi sur cet emplacement, **permettant ainsi la création de nouveaux emplois**, mais aussi afin de pérenniser l'essor économique du Chablais.

SOUTIEN À NOTRE ÉCONOMIE TOURISTIQUE, AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

Le Chablais, entre Alpes et lac, dispose d'un potentiel économique principalement axé sur le tourisme, l'agriculture et l'industrie. Si le tourisme reste un moteur crucial, il est vulnérable face à des situations climatiques incertaines. **Le soutien aux remontées mécaniques est essentiel pour notre région**. De son côté, l'agriculture fait face à des défis de relève et de pérennité des exploitations. **Pour la soutenir, nous devons renforcer la valorisation de sa production par des mesures telles que des plans de développement régional (PDR) et un allègement des tracasseries administratives**. Du côté de l'industrie chablaisienne, celle-ci mise sur des produits de haute valeur ajoutée, mais elle est pénalisée par un franc fort et des coûts de fabrication élevés. Elle a besoin de personnel hautement qualifié et des innovations pour survivre sur le marché international. **Pour ce faire, l'on doit miser sur des formations continues de qualité ainsi que des mesures de soutien pour la recherche et développement (R&D)**.

SOUTIEN À L'EMPLOI ET À LA FORMATION SCOLAIRE

Le marché de l'emploi dans le Chablais rencontre deux défis majeurs : un chômage plus élevé que les autres régions du Valais, en particulier chez les jeunes et un exode des diplômés vers les grandes villes. Nous devons mettre en place davantage de **collaboration entre les entreprises locales et les établissements scolaires** afin que les formations professionnelles et apprentissages soient adaptés aux besoins des entreprises.

ANDREA DUCHOUD DÉPUTATION



Mariée, mère de deux enfants, elle a fondé sa propre école de langue en 2021. À ce titre, elle intervient dans différentes entreprises du Chablais, et collabore avec le service de la formation professionnelle de Monthey. En parallèle, elle s'implique dans diverses associations locales et cantonales. Elle s'engage en politique depuis 2021 au Conseil général de Monthey et comme députée suppléante au Grand Conseil. Son engagement vise la poursuite et la continuité de ses actions pour la défense d'un Chablais dynamique économiquement, compétitif et innovateur.

JONATHAN MERZ SUPPLÉANCE



Jonathan Merz, 25 ans, a suivi un apprentissage de géomètre avant de poursuivre des études HES trilingues pour devenir économiste d'entreprise. Actuellement employé au sein d'une fédération sportive, il souhaite continuer son engagement politique pour défendre les intérêts du Chablais, promouvoir la croissance économique locale, faciliter l'accès à la formation et soutenir le monde associatif et sportif. Son objectif est de contribuer à un développement durable et équilibré de la région.

LOÏC BÉNÉT SUPPLÉANCE



Loïc est spécialisé dans le domaine de l'eau. Ses recherches scientifiques ont porté sur les conséquences des événements extrêmes et les solutions pour y faire face. Actuellement actif dans un bureau d'étude valaisan, formateur d'apprentis, président de la fanfare de son village et conseiller communal, il s'engage pour la formation de la relève, la vie associative et la gestion intégrée des risques. Durant ses quelques temps libres, vous le croiserez sur les skis l'hiver et en balade au bord du lac l'été.

OUI à une nouvelle ère pour la justice et la sécurité en Valais

Police de proximité, justice impartiale et transparente,
stratégie contre les cyberattaques :
autant de défis que notre canton doit relever pour
préparer l'avenir.



UN JUGE DE CONCILIATION PAR DISTRICT

Actuellement, chaque commune dispose de son propre juge de commune. Il s'agit d'une personne élue par le peuple, généralement sans formation juridique et exerçant ce mandat à côté de son activité professionnelle. Cette situation, unique en Suisse à l'exception de certains cantons alémaniques, n'est plus viable et relève d'une coutume vieille du siècle passé. À l'heure où la législation se densifie et où les requêtes de conciliations s'avèrent de plus en plus complexes, **il est nécessaire de disposer d'un juge conciliateur par district, professionnel et qualifié à cet effet. Cela permettrait de garantir au justiciable un accès à une justice efficace, à moindres frais** ainsi que de régler bon nombre de litiges au stade de la conciliation, dégageant de ce fait les tribunaux civils.

RÉORGANISATION DES TRIBUNAUX DE DISTRICT

Notre canton dispose de 9 tribunaux de districts, traitant des affaires civiles et pénales sans aucune répartition par Cours. Cela signifie qu'un juge peut être amené à statuer sur une demande en divorce, et puis le lendemain sur une affaire de viol. Eu égard aux retards actuels des tribunaux, **il semble opportun d'effectuer un état des lieux de leurs besoins, et le cas échéant de créer des chambres spécifiques aux domaines juridiques dans l'optique de rendre la justice valaisanne plus efficiente.**

Afin de respecter l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire et éviter qu'une instance politique statue sur un litige de droit public, **nous proposons la création d'une cour de droit public au sein des tribunaux de districts dont les décisions peuvent être soumises à recours au Tribunal cantonal, puis au Tribunal fédéral.** Dans

l'intervalle, nous demandons que **tous les arrêts du Conseil d'État soient rendus publics afin de garantir le principe de transparence de la justice.**

SÉCURITÉ POUR LA POPULATION VALAISANNE

Face à l'essor d'arnaques et de cyberattaques, nous demandons que les autorités de lutte contre la criminalité sensibilisent et protègent les citoyens et les autorités, par exemple **par l'établissement d'un guide des standards minimaux en matière de sécurité informatique.**

FAVORISER DES POLICES COMPÉTENTES ET LOCALES

Les communes chablaisiennes ont mis en place des polices intercommunales, au contraire d'autres régions du canton. Dans le cadre du calcul de quota de policiers par habitant, l'État ne tient néanmoins pas compte des effectifs des polices locales. Nous demandons donc que **l'État considère ces effectifs, mais aussi que toutes les régions du canton mettent en place des polices locales favorisant ainsi une sécurité de proximité.**

MATHIEU COUTURIER DÉPUTATION



Avec cœur et envie ! Mathieu Couturier, 32 ans, en couple avec Camille, est juriste et avocat stagiaire à Monthey. Passionné par la politique et l'engagement associatif, il a joué un rôle actif au sein des jeunesses du PLR, du BBC Monthey et des apéros folkloriques. Président du PLR Monthey-Choëx, Conseiller général et Député, il se représente pour un second mandat au Grand Conseil avec pour ambitions de défendre une administration plus efficace et une meilleure mobilité dans le Chablais.

www.mathieucouturier.ch

JÉRÔME GUÉRIN SUPPLÉANCE



Guérin Jérôme, 53 ans, marié et père de 3 enfants. Indépendant en gestion administrative et qualité. Après 15 ans dans le tourisme, depuis 2011, il partage son temps entre travail et père au foyer. Il est président de la Fédération Sportive Valaisanne de Tir et membre de divers comités associatifs et d'organisation.

Il est pour un état efficient et un développement économique tant en plaine qu'en montagne, permettant à toutes les générations de s'épanouir et de vivre dans le Chablais.

OUI à toujours plus de liberté, de responsabilité et de solidarité

Les valeurs du PLR nous servent de boussole dans nos décisions politiques

LIBERTÉ

Défendre la liberté individuelle, en garantissant un cadre qui permet à chacun de faire ses propres choix et de poursuivre ses aspirations.

RESPONSABILITÉ

Encourager la responsabilité individuelle, en demandant à chacun d'assumer les conséquences de ses actes pour une société équilibrée.

SOLIDARITÉ

Promouvoir une solidarité active, qui vise à soutenir les plus vulnérables tout en leur permettant de retrouver leur autonomie.

1 OUI À PLUS DE POUVOIR D'ACHAT ET D'ATTRACTIVITÉ DU CHABLAIS

Nous défendons une fiscalité raisonnable et souhaitons la légalité et l'égalité de tous face à l'impôt.

- Augmenter le pouvoir d'achat en diminuant les charges sociales, permettant de conserver une part plus importante de ses revenus.
- Rendre notre canton plus attractif pour les entreprises grâce à une simplification des démarches administratives et une adaptation de la fiscalité des personnes morales.
- Soutenir efficacement les ménages les plus touchés avec des aides ponctuelles pour améliorer leur pouvoir d'achat.
- Exploiter le fort potentiel économique du Chablais avec des créations d'emplois en valorisant des zones à fort potentiel.
- Encourager la responsabilité individuelle en soutenant la création d'entreprises.

2 OUI À PLUS D'EFFICIENCE DE L'ÉTAT

La relation numérique entre l'État du Valais et ses citoyens est peu développée alors que d'autres cantons utilisent déjà des guichets virtuels pour leurs services. Il est essentiel de numériser l'administration pour un meilleur service aux citoyens, tout en libérant de précieuses ressources pour les personnes qui ont besoin de proximité.

- Soutenir les initiatives visant à faciliter les démarches administratives.
- Appuyer les projets incluant l'implantation de nouvelles technologies, notamment ceux liés à la protection des données et à la cybersécurité.
- Améliorer la situation du Valais grâce à l'intégration de la solution AGOV, portail de connexion aux offres numériques de l'État.

3 OUI À UNE MOBILITÉ EFFICACE RÉPONDANT AUX BESOINS DE CHACUN

Le Chablais, en pleine croissance, fait face à des défis majeurs. Pour garantir une qualité de vie optimale, le PLR agit pour une mobilité efficace et adaptée aux besoins.

- Fluidifier l'accès à Monthey: contournement de la ville et liaison avec la ligne CFF du Simplon.
- Désengorger le Haut-Lac: réhabilitation du RER Sud Lémanique, développer les liaisons lacustres et relier la plaine à la montagne.
- Rendre la mobilité douce attractive: un réseau de pistes cyclables connecté.

4 OUI À UN SYSTÈME DE SANTÉ RENFORCÉ

Notre système de santé est sous pression. Le personnel soignant est de plus en plus sollicité. Notre population vieillit et une partie de la jeunesse souffre de stress et de troubles psychosomatiques.

- Soutenir des mesures visant à valoriser les soignants et la filière des soins.
- Renforcer la collaboration entre les infrastructures médico-sociales cantonales et intercantionales, ainsi que les partenariats public-privé.
- Investir dans des projets pour les personnes en situation de handicap, les proches aidants et les jeunes atteints de troubles de santé mentale.

5 OUI À UN APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE INDIGÈNE ET À UNE VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES

Canton de montagne, de soleil et d'eau, le Valais bénéficie d'un grand potentiel énergétique et agricole; ces ressources naturelles doivent être protégées et valorisées.

- Encourager tous les projets visant à augmenter la production d'énergie (parcs solaires alpins, barrages, PV sur les toits).
- Accompagner les propriétaires dans leur transition énergétique en proposant des subventions ciblées et en formant des spécialistes en transition énergétique.
- Réduire la bureaucratie pour les agriculteurs et préserver les ressources naturelles de notre canton pour les générations futures.
- Favoriser le réinvestissement des recettes issues de la production hydroélectrique locale.

6 OUI À UN LIEN FORT ENTRE FORMATION ET EMPLOI

Pour un développement prospère du Chablais, le monde professionnel doit évoluer tout en offrant des formations adaptées. Le développement économique de notre région passe par la diversification des secteurs d'activités.

- Soutenir un projet ambitieux et innovant sur l'ancien site de la Raffinerie afin de créer de nouveaux emplois.
- Augmenter la collaboration entre entreprises et établissements scolaires.
- Valoriser la production agricole par des mesures telles que des plans de développement régional et l'allègement des tracasseries administratives.
- Soutenir les acteurs touristiques chablaisiens.

7 OUI À UNE NOUVELLE ÈRE POUR LA JUSTICE ET LA SÉCURITÉ EN VALAIS

Police de proximité renforcée, justice impartiale et transparente, stratégie contre les cyberattaques: autant de défis que notre canton doit relever pour préparer l'avenir.

- Élaborer une stratégie cantonale de cybersécurité.
- Exiger des polices de proximité sur l'ensemble du canton.
- Mettre en place un juge de conciliation par district.
- Créer des Cours spécialisées dans les tribunaux de district.

DÉPUTÉS SUPPLÉANTS





BILAN DE LA LÉGISLATURE

SANTÉ ET ÉDUCATION

HÔPITAL RIVIERA CHABLAIS SOUS TENSION

À la suite des graves soucis financiers causés par le déménagement de l'hôpital Riviera Chablais sur son nouveau site de Rennaz, un cautionnement de CHF 17.55 millions a été accepté en février 2021 par le Grand Conseil. Le même jour, **vos députés ont accepté un crédit complémentaire de CHF 6.75 millions par année, sur 15 ans, pour le financement des prestations d'intérêt général.** Nous nous sommes également beaucoup exprimés sur la gestion de cet hôpital et les changements, positifs au sein de la direction et du Conseil d'Établissement. **Néanmoins, les dessertes en matière de transports publics reliant l'Hôpital ne sont pas à la hauteur d'un tel établissement et des besoins de la population chablaisienne.** En effet, cette question vieille de 10 ans n'est toujours pas résolue dans le Chablais et nous regrettons ce temps de traitement, jugé inacceptable.

LIBRE CHOIX DE SA FIN DE VIE

Faisant suite à une motion du PLR, la loi sur l'accompagnement en fin de vie a été acceptée par le Parlement ainsi que par le peuple valaisan. **La loi entrée en vigueur offre la liberté à tous les résidents des institutions de choisir leur fin de vie dignement notamment en autorisant l'assistance au suicide.** Dorénavant, il est permis dans tous les EMS de choisir librement sa fin de vie. Le PLR défend le droit de tous les individus à disposer librement de leur corps.

DÉVELOPPEMENT DU BILINGUISME

L'un des atouts de notre Canton est son bilinguisme. **Les synergies et la collaboration entre le Haut et le Bas-Valais doivent être mieux exploitées et nous avons proposé d'intégrer un système d'assistants de langue avec des étudiants haut-valaisans qui pourraient soutenir l'enseignement de leur langue dans le Valais romand, et vice-versa.** Des enseignants en géographie haut-valaisans pourraient ainsi enseigner leur matière en allemand dans la partie francophone. Cette proposition a été acceptée par le Service de l'Enseignement.

CANTONALISATION DU COLLÈGE DE ST-MAURICE

Nous avons soutenu le crédit de CHF 10 millions pour l'achat du Collège de Saint-Maurice qui passera ainsi des mains des chanoines à celles de l'État du Valais. C'est un important projet pour l'enseignement dans notre région puisque le projet prévoit dans une prochaine étape la rénovation du collège pour CHF 40 millions et la transformation de l'internat pour CHF 10 millions. Vos députés ont souligné le rôle de l'institution non seulement pour l'enseignement, mais également pour la vie culturelle valaisanne puisque le collège abrite la plus grande salle de Théâtre du Valais, celle du Martolet.

MOBILITÉ – P+R ET HAUT-LAC

UN FINANCEMENT ROUTIER RENFORCÉ

Notre topographie de canton montagneux nous oblige à sécuriser constamment des itinéraires routiers face aux avalanches, glissements de terrain et chutes de pierres causées par les intempéries. L'infrastructure routière est sous-financée et cela depuis des années. **Nous avons donc accepté la création de deux nouveaux fonds pour le financement des routes (RPS et RTEC) pour un montant de CHF 190.6 millions.** De plus, nous avons fait modifier la répartition des moyens du fonds RPLP (redevance poids lourd) afin de réduire les dommages liés au secteur routier. **Ces mesures permettront un investissement dès le 1^{er} janvier 2025 de CHF 122 millions (entretien et construction) pour les routes cantonales et de CHF 56.7 millions pour les routes principales suisses.** Une bonne nouvelle pour nos routes de montagne, alors que les fermetures à la suite d'éboulements se multiplient.

CONTRE UNE SUPPRESSION DES P+R

Nous avons également fortement réagi à la suite des projets étudiés de suppression de P+R à Aigle et Bex. Cette approche relève d'une vision dogmatique et déconnectée de la réalité des citoyens du Chablais valaisan. Ceux-ci souhaitent se parquer au plus proche d'une gare bien desservie pour atteindre rapidement leur lieu de travail sur l'Arc lémanique ou le Valais central et non pas multiplier les déplacements dans plusieurs transports publics. **Une suppression de ces P+R amènerait une perte de la qualité de vie pour les pendulaires.**

DÉPLACEMENT DE LA DOUANE DE ST-GINGOLPH

Dans le Haut-Lac, le problème de mobilité due à une surcharge de trafic n'est plus à démontrer. Les contrôles douaniers à la frontière française provoquent régulièrement des ralentissements du trafic routier, et ce parfois jusqu'à Vouvry. **Sachant que les accords entre la France et la Suisse le permettent, nous avons proposé de déplacer la douane de St-Gingolph côté français. Ce déplacement permettrait de désengorger le trafic dans les villages côté suisse.**

RER SUD-LÉMAN ET MOBILITÉ DOUCE

Du côté des transports publics, nous avons modifié la loi sur les transports publics et le financement de ceux-ci. **Dès 2025, ce sont près de CHF 73.5 millions qui seront investis dans le transport régional de voyageur et bus d'agglomération.** Nous avons également empêché que l'État puisse introduire des mesures punitives et pour que la population puisse choisir son moyen de déplacement. Nous avons également soutenu le crédit de CHF 22.8 millions en faveur du RER Sud-Léman afin de réhabiliter la ligne de chemins de fer Évian-les-Bains – Saint-Gingolph à l'horizon 2031-2032 afin de désengorger la route. **Du côté de la mobilité douce, nous avons permis à l'État du Valais d'encadrer la constitution d'un réseau cyclable cantonal** afin que les itinéraires de mobilité douce soient coordonnés entre les différentes communes.

ÉCONOMIE ET POUVOIR D'ACHAT

MOINS DE TAXES, PLUS DE POUVOIR D'ACHAT

Nous défendons une fiscalité raisonnable, compréhensible, facile à appliquer et respectueuse des citoyens. **Notre objectif est d'alléger la charge fiscale des travailleurs et des entrepreneurs qui participent activement à financer les subventions aux plus démunis, sans recevoir en contrepartie d'aide financière étatique.** Nous avons été le fer de lance pour une révision de la loi fiscale en faveur des personnes physiques, soit:

- Une plus grande déduction sur le revenu du conjoint pour les couples mariés.
- Une plus grande déduction des frais de logement des étudiants.
- Une plus grande déduction des frais de garde des enfants.
- Une exonération d'impôt sur les successions et donations entre concubins.
- Une augmentation de la déduction fiscale au kilomètre pour les déplacements professionnels.
- Une déduction possible dans toutes les communes des frais liés à l'entretien des aménagements extérieurs.
- Une augmentation de la déduction pour l'impôt sur la fortune.
- Une réduction du barème de l'impôt sur le revenu.

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET TOURISTIQUE

Nous avons également demandé d'améliorer la cohabitation entre tourisme et agriculture. Le milieu du tourisme se transforme pour tendre de plus en plus vers un tourisme quatre saisons. Afin que le développement de ce secteur économique puisse continuer, il convient de travailler sur les éventuels impacts négatifs qu'il peut engendrer, notamment sur le secteur de l'agriculture de montagne. Nous avons donc demandé au Gouvernement de proposer **un incitatif financier aux agriculteurs dans le but de favoriser où cela est possible une clôture des alpages,** ainsi que de mettre en place **un mécanisme de prise en charge des frais découlant d'éventuelles procédures juridiques liées aux responsabilités de détenteurs de chien de protection.**

DES MARCHÉS PUBLICS ADAPTÉS À NOS ENTREPRISES LOCALES

Nous avons modifié la loi sur les marchés publics pour permettre aux adjudicateurs (canton et communes) d'introduire des critères de sélection autres que le simple prix. Ils pourront donc tenir compte de l'aspect environnemental des entreprises qui postulent. **Par exemple, plutôt que de faire venir du gravier moins cher d'Italie ou de France, ils pourront adjuger le marché public à une entreprise produisant du gravier local, mais plus cher.** Nous avons également empêché les adjudicateurs de fortement limiter le travail temporaire dans l'entreprise soumissionnaire, ce qui constitue une entrave économique à la libre organisation de l'entreprise et un obstacle pour l'accès aux marchés publics pour les plus petites entreprises.

INSTITUTIONS – JUSTICE ET POLICE

DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS DANS LE CHABLAIS

Pour mémoire, le fonds FIGI (un outil de promotion immobilière pour l'État du Valais) a été créé afin de permettre au canton de répondre à des besoins d'investissements croissants en limitant les risques pour ses finances. Depuis 2018, les besoins d'investissement sont en forte croissance. **Nous avons toujours été prudents et critiques quant à son utilisation. Cet outil contourne le frein aux dépenses et à l'endettement.** Nous avons donc proposé un amendement liant l'augmentation du plafond de CHF 300 millions à une liste de 1re priorité. Cette liste comprend :

- Le bâtiment administratif de Monthey.
- L'EPIC (École Professionnelle Intercantonale de la Chimie) à Monthey.
- L'ECCG (École de commerce et de culture générale) à Monthey.

UN MINISTÈRE PUBLIC RÉORGANISÉ

Du côté du Ministère public central, nous avons régulièrement émis des doutes sur les capacités de management, de gouvernance, de *leadership*, de la conduite des dossiers par le Procureur général et son adjointe. Ceux-ci se sont révélés malheureusement totalement fondés à la suite du rapport du Conseil de la Magistrature. **Le gâchis a assez duré et nous avons soutenu un changement complet à la tête du Ministère public par l'élection d'une nouvelle Procureure générale Mme Beatrice Pilloud.**

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

Lors de la révision partielle de la loi sur la police, nous avons fait accepter une proposition pour lutter contre le harcèlement. Reconnaître que le harcèlement peut être un phénomène collectif est crucial pour développer des interventions efficaces. **Nous avons donné des outils et un signal clair pour la gestion des menaces. Le harcèlement, sous toutes ses formes, représente une menace sérieuse et constante.** Légiférer ne résoudra pas le problème du harcèlement, mais nous donnons un message de soutien aux victimes en les encourageant à aller aux termes de démarches qui seront prises au sérieux.

FIN DES PARACHUTÉS DORÉS AU SEIN DE L'ADMINISTRATION

Nous avons appris l'existence de « **parachutes dorés** » au sein de l'administration cantonale, soit des indemnités de départ négociées qui peuvent aller jusqu'à douze mois de salaire. **Cette pratique payée par l'argent public est choquante, et nous avons déposé une motion visant à y mettre fin.** Celle-ci a été acceptée et un plafond de six mois sera prochainement introduit dans la législation cantonale.

DES FINANCES SAINES POUR UN ÉTAT FORT

Du côté des finances publiques, nous avons toujours soutenu la vision d'un État svelte qui doit assumer ses tâches régaliennes et non pas se perdre dans une multitude de subventions distribuées dans le vent par du clientélisme. Nous avons exigé du Gouvernement de vraies réformes structurelles. Puiser dans les réserves afin d'éviter des déficits prévisibles n'est pas une solution viable à long terme. Les moyens à dispositions ne couvrent pas les ambitions du Gouvernement et il est illusoire de croire que l'on peut continuer ainsi. **Seules des finances saines et équilibrées permettront de maintenir un haut niveau de prestations envers les plus démunis de ce canton et de garantir un volume d'investissements élevés.**

SERVICES À LA POPULATION ET SPORT

BULLETIN OFFICIEL LIBREMENT ACCESSIBLE

Par un postulat et une modification de la loi sur l'hôtellerie et restauration, nous avons rendu le bulletin officiel consultable librement sur internet. Il était en effet incompréhensible que les informations officielles et publiques de l'État du Valais soient accessibles uniquement avec un abonnement payant. Notre intervention n'a pas fait disparaître un service : les lecteurs souhaitant une version papier peuvent continuer à le commander sous forme d'abonnement. Avec ce service numérique, il est possible de publier quotidiennement des annonces officielles et ainsi raccourcir les délais d'attente pour les citoyens tels que pour les autorisations de construire. Finalement, avec ce libre accès en ligne, nous avons fait supprimer l'obligation légale pour les cafetiers-restaurateurs d'y être abonné.

MEILLEURE PROTECTION POUR LES ACTIONS EN DOMMAGES-INTÉRÊTS

Nous avons demandé par une motion que la responsabilité des collectivités publiques et de leurs agents soit modifiée avec un prolongement du délai de prescription de l'action en dommages-intérêts à trois ans, ainsi qu'un nouveau délai absolu à vingt ans en cas de mort d'homme ou de lésions corporelles. En effet, le délai précédent d'un an était beaucoup trop court, par exemple dans le cas d'atteintes à la santé pour lesquelles la période de latence peut être particulièrement longue. Ce nouveau délai permet une meilleure protection pour les lésés.

PLUS D'ARGENT POUR LE SPORT AMATEUR

Par une interpellation, nous avons demandé au Gouvernement une augmentation de la quote-part des recettes des jeux d'argent dans le sport amateur. Seul un faible 15% des recettes des jeux de la Loterie Romande sont réinvesties dans le sport amateur. Pourtant, une grande partie des gains des jeux d'argent provient des paris sportifs. Les paris sportifs rapportant plus d'argent, il faut donc augmenter la part dévolue au secteur sportif. Avec l'obtention de moyens supplémentaires pour le sport amateur, nous pourrions construire ou agrandir certaines infrastructures et ainsi permettre à tous les sportifs de pouvoir exercer leur sport dans de bonnes conditions.

Stéphane Ganzer

Je suis un Valaisan de Gletsch à Saint-Gingolph

Le Chablais, avec son dynamisme économique, sa croissance démographique et son ouverture sur l'arc lémanique, est un atout majeur pour tout le canton. Stéphane Ganzer, candidat PLR au Conseil d'État, parle de ses motivations, ses priorités pour un Valais fort et innovant, et son ambition de représenter chaque région, du Haut-Valais au Chablais.



OUI À UN VALAIS FORT

Un Valais fort, c'est d'abord un canton qui s'appuie sur ses fondations solides: son économie, ses institutions et ses régions. Cela signifie soutenir nos PME, qui sont la colonne vertébrale de notre tissu économique, en allégeant leur charge fiscale et en simplifiant les démarches administratives. Cela signifie aussi investir dans des infrastructures modernes pour renforcer notre attractivité, notamment pour le tourisme et l'industrie. Enfin, un Valais fort, c'est un canton qui sait préserver son identité tout en répondant aux défis de demain, comme la cohésion sociale et la gestion des ressources.

OUI À UN VALAIS INNOVANT

Un Valais innovant, c'est un canton qui ose investir dans l'avenir. L'innovation, pour moi, c'est par exemple développer une administration digitale performante avec des solutions numériques pour simplifier la vie des citoyens et des entreprises. C'est aussi valoriser la formation profes-

sionnelle et encourager les jeunes à se tourner vers les métiers de demain, notamment dans les secteurs technologiques et écologiques. Enfin, l'innovation doit s'inscrire dans tous les domaines: agriculture, énergie, mobilité. C'est ainsi que le Valais pourra rester compétitif et attractif.

OUI À UN CONSEILLER D'ÉTAT DE TOUTES LES VALAISANNES ET DE TOUS LES VALAISANS

Le Valais est un canton riche de sa diversité, qu'elle soit géographique, culturelle ou économique. Du Haut-Valais au Chablais, chaque région a ses spécificités et ses forces. Le Chablais, par exemple, est une porte d'entrée vers l'arc lémanique et un moteur économique en pleine expansion. Mon rôle, si je suis élu, sera d'assurer une représentation équilibrée, de veiller à ce que chaque région bénéficie d'un développement équitable et des infrastructures nécessaires à son dynamisme. Je veux être un Conseiller d'État qui rassemble, qui valorise chaque coin du canton, de Gletsch à St-Gingolph. Cette cohésion est essentielle pour construire un Valais uni et prospère.

OUI À STÉPHANE GANZER AU CONSEIL D'ÉTAT

Je suis animé par un profond attachement à mon canton et par la volonté de faire avancer les choses. Issu d'une famille d'entrepreneurs, j'ai toujours été proche des préoccupations des gens: créer des opportunités, trouver des solutions concrètes aux défis du quotidien. En tant que président de la Commune de Noble-Contrée et député au Grand Conseil, j'ai appris à écouter, à décider et à agir. Je crois fermement que le rôle d'un Conseiller d'État est de traduire les attentes des citoyens en actions pragmatiques et durables. Cette ambition de servir le Valais et ses habitants est au cœur de ma candidature.

SUIVEZ LE PLR CHABLAIS SUR NOTRE SITE INTERNET + SUR NOS DIFFÉRENTS RÉSEAUX SOCIAUX



— PLR —
WEBSITE



— PLR —
INSTAGRAM



— PLR —
FACEBOOK

**VOTEZ
PLR
LISTE
N° 3**

**VOTEZ UTILE
MODE D'EMPLOI**

Glissez la liste PLR dans l'enveloppe de vote sans la modifier. Une seule liste dans l'enveloppe, sinon le vote est nul.

Le Parti reçoit ainsi tous les suffrages et chaque candidate et candidat une voix.

- Signez la feuille de vote (**sans votre signature, le vote est nul**).
- Mettez l'enveloppe de vote et la feuille de vote dans l'enveloppe de renvoi.

Attention de bien faire apparaître l'adresse de l'administration communale dans la fenêtre de l'enveloppe de renvoi.

**TROIS POSSIBILITÉS
POUR VOTER**

- **Déposer l'enveloppe de renvoi dans l'urne** à disposition à l'administration communale.
- **L'envoyer par poste** dans les délais impartis (au plus tard le mercredi précédant les élections en courrier A).
- **Vous rendre au bureau de vote** de votre commune le week-end du 2 mars 2025.

PLR
Les Libéraux-Radicaux